

CFA DU BÂTIMENT
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

JE ME FORME À UN MÉTIER QUI RECRUTE

+ DE 40 FORMATIONS EN **APPRENTISSAGE**

CAP | BP | CS | BAC PRO | BAC+2

LE BÂTIMENT EST UN DES **+** IMPORTANTS RECRUTEURS DE FRANCE !

MÉTALLIER, MENUISIER, PLAQUISTE,
ÉLECTRICIEN, TECHNICIEN DU FROID...

DE NOMBREUX MÉTIERS DU BÂTIMENT SONT EN
"TENSION" : LES ENTREPRISES **MANQUENT DE
CANDIDATS** ET ONT DU MAL À RECRUTER.



SE FORMER DANS LE BÂTIMENT,
C'EST L'ASSURANCE DE SE FORMER À UN MÉTIER QUI RECRUTE !

L'APPRENTISSAGE : C'EST UNE **FORMATION GRATUITE** ET UN SALAIRE TOUS LES MOIS !

POUR QUI ?

Dès 15 ans après la 3ème **et jusqu'à 29 ans !**

Après 29 ans, il est possible d'entrer en apprentissage pour :

- ➔ Préparer un diplôme supérieur à celui déjà obtenu en apprentissage (jusqu'à 30 ans moins 1 jour). Maximum 35 ans révolus dans des cas particuliers
① Pour plus d'infos, contactez votre CFA
- ➔ Préparer un projet de création ou de reprise d'entreprise
- ➔ L'apprentissage est aussi accessible à tout âge pour les sportifs de haut niveau et les travailleurs handicapés (RQTH)

EN **+** D'UN SALAIRE, L'APPRENTISSAGE C'EST :

- ➔ **Un complément de revenus avec la prime d'activité** pour les apprentis qui perçoivent au moins 78% du SMIC net
- ➔ **Jusqu'à 100€/mois d'aide au loyer** avec MOBILI-JEUNE en plus de l'APL
- ➔ **500€ pour le permis de conduire** (à partir de 18 ans)
- ➔ **Les trajets en train et Bus Zou! illimités en Région Sud** avec le pass ZOU! Etudes (45 à 90€ par an, jusqu'à 26 ans inclus)

+ SPÉCIAL BÂTIMENT* !

- ➔ **150€ pour l'obtention du premier diplôme** et un coup de pouce en cas de pépin financier (uniquement pour les apprentis dont l'entreprise cotise à l'apas provence).

ET SI VOTRE EMPLOYEUR COTISE À PRO BTP*

- ➔ **600€ d'aide pour le permis B** (jusqu'à 29 ans)** et **600€ d'aide pour l'achat du 1er véhicule** (à partir de 18 ans), **une mutuelle à partir de 2,50€ par mois, des vacances** à prix réduits...avec probtp.com.

*Aides soumises à conditions

**Cumulables avec l'aide au permis de 500€

SALAIRE DE L'APPRENTI

SALAIRE MINIMUM HORS BÂTIMENT*

ÂGE DE L'APPRENTI →

ANNÉE DE CONTRAT	DE 18 ANS	18-20 ANS	21-25 ANS	26 ANS ET +
1ÈRE ANNÉE % DU SMIC	27%	43%	53%	100%
2ÈME ANNÉE % DU SMIC	39%	51%	61%	100%
3ÈME ANNÉE % DU SMIC	55%	67%	78%	100%

SALAIRE MINIMUM DANS LE BÂTIMENT**

ÂGE DE L'APPRENTI →

ANNÉE DE CONTRAT	DE 18 ANS	18-20 ANS	21-25 ANS	26 ANS ET +
1ÈRE ANNÉE % DU SMIC	40%	50%	55%	100%
2ÈME ANNÉE % DU SMIC	50%	60%	65%	100%
3ÈME ANNÉE % DU SMIC	60%	70%	80%	100%

*Hors cas particuliers. Nous consulter pour plus d'informations.

**Dans les entreprises relevant de la convention collective du bâtiment.

AIDES POUR L'EMPLOYEUR

#RECRUTER UN APPRENTI

AIDE À L'EMBAUCHE

- > 5000€ pour les entreprises de moins de 250 salariés
- > 2000€ pour les entreprises de 250 salariés et plus*
- > 6000€ pour les apprentis en situation de handicap



UNE EXONÉRATION TOTALE OU PARTIELLE DE COTISATIONS SOCIALES

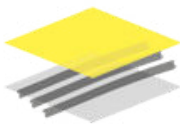
selon la taille de l'entreprise ou la qualité d'artisan



DES DÉDUCTIONS FISCALES DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

ET EN APPRENTISSAGE, LA PÉRIODE PROBATOIRE EST DE **45 JOURS** TRAVAILLÉS EN ENTREPRISE !

*Les entreprises de 250 salariés et plus doivent s'engager à respecter un quota d'alternants dans leur effectif en 2025.



**CFA DU BÂTIMENT
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR**

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES CFA DU BÂTIMENT DE LA RÉGION PACA

▶ ARLES

6 chemin de Séverin
13200 Arles
Tél : 04 90 97 82 79
conseil.arles@cfadubatiment.fr
pro.arles@cfadubatiment.fr

▶ ANTIBES

80 rue Jean Joannon
06600 Antibes
Tél : 04 92 91 32 00
conseil.antibes@cfadubatiment.fr
pro.antibes@cfadubatiment.fr

▶ AVIGNON

13 bis avenue du Blanchissage
84000 Avignon
Tél : 04 90 14 18 80
conseil.avignon@cfadubatiment.fr
pro.avignon@cfadubatiment.fr

▶ TOULON

450 rue François Arago
83130 La Garde
Tél : 04 94 08 60 60
conseil.toulon@cfadubatiment.fr
pro.toulon@cfadubatiment.fr

▶ MARSEILLE

Impasse de la Montre
13211 Marseille
Tél : 04 91 87 98 00
conseil.marseille@cfadubatiment.fr
pro.marseille@cfadubatiment.fr

▶ AIX EN PROVENCE

205 rue Albert Einstein
13290 Aix-En-Provence
Tél : 04 42 60 74 74
conseil.aix@cfadubatiment.fr
pro.aix@cfadubatiment.fr

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories suivantes :
actions de formation et actions de formation par apprentissage

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**DÉCOUVREZ L'ENSEMBLE
DE NOS FORMATIONS**

www.cfadubatiment.fr